

assinat

Branche Professionnelle
Assistants Maternels
du Particulier Employeur



Assistant maternel

**LE CATALOGUE DES FORMATIONS
ET DES CERTIFICATIONS**

2019



IPERIA
L'INSTITUT

BIENVENUE DANS VOTRE CATALOGUE DE *formation* ET DE *certification* 2019

Les lois et les réformes se suivent tandis que les constats se confirment : la compétence reste un enjeu majeur au service de la reconnaissance de votre métier, de votre évolution professionnelle et du développement de votre activité.

En tant que branche professionnelle des assistants maternels du particulier employeur*, une de nos missions est de définir la politique de formation et d'établir les orientations pour professionnaliser le secteur dans lequel vous exercez votre activité.

Pour vous permettre de progresser dans votre métier et de vous y épanouir, nous avons mandaté IPERIA pour développer et faire reconnaître vos compétences ainsi que pour vous accompagner dans vos démarches de formation et de certification.

En 2018, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a une nouvelle fois fait évoluer l'univers de la formation. Elle donne à chaque individu plus de pouvoir et de responsabilité quant aux décisions prises sur leur avenir professionnel. Plus d'information, plus de transparence, plus de qualité... ces enjeux nous motivent et nous poussent à innover en permanence au service de la reconnaissance de votre métier et de vos compétences.

Notre objectif :

Poursuivre notre démarche et permettre à chacun de devenir acteur de son parcours professionnel.

Notre engagement :

Proposer des formations adaptées à votre situation, à vos besoins.

Notre ambition :

Vous accompagner sur le chemin de la réussite.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, de riches parcours de formation et de certification ainsi que de grands projets d'évolution professionnelle.



*La branche professionnelle des assistants maternels du particulier employeur est composée des représentants employeurs (FEPEM) et des représentants salariés (CSAFAM, SPAMAF, UNSA, CGT).

LE MÉTIER d'assistant maternel

L'assistant maternel accueille à son propre domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM) des enfants, scolarisés ou non. Il participe à leur développement et à leur éveil au quotidien, depuis leur naissance jusqu'à leur majorité.

Ses missions :

- ✓ **Instaurer** une relation de confiance avec les familles.
- ✓ **Favoriser** les conditions des temps d'accueil et de séparation avec la famille.
- ✓ **Prendre en charge** le quotidien de l'enfant et l'accompagner dans ses apprentissages : alimentation, sommeil, hygiène corporelle, habillage, sécurité, socialisation.
- ✓ **Communiquer** de façon efficiente avec l'enfant et son entourage.
- ✓ **Entretenir** le cadre de vie et le linge de l'enfant.
- ✓ **Assurer la sécurité** de l'enfant en toutes circonstances.

Un métier à forte dimension humaine, encadré par la convention collective des assistants maternels du particulier employeur.

À NOTER :

Pour accueillir des enfants à domicile, les assistants maternels doivent détenir un agrément du conseil départemental.

Les compétences requises :

ÉCOUTE

PRÉVENTION DES RISQUES

CRÉATIVITÉ

COMMUNICATION

RIGUEUR

ORGANISATION

SENS DU CONTACT

RESPONSABILITÉ

LA RECONNAISSANCE grâce aux compétences

La reconnaissance au travail, c'est être respecté dans l'exercice de son métier, considéré comme un professionnel et reconnu pour son expertise. Prendre en charge des enfants, veiller à leur bien-être et à leur sécurité nécessite de réelles compétences qu'il est essentiel de développer et de faire reconnaître auprès de tous pour valoriser votre métier.

**C'EST D'ABORD À VOUS DE JOUER ! VOUS ÊTES L'ACTEUR PRINCIPAL DE VOTRE PARCOURS.
→ ADOPTEZ UNE POSTURE PROFESSIONNELLE.**

Dans votre métier, ce n'est pas toujours facile : s'occuper d'enfants favorise la création de liens affectifs. Adopter une posture professionnelle en toutes circonstances contribuera à faire reconnaître votre sérieux et votre expertise.

→ DÉVELOPPEZ ET FAITES CERTIFIER VOS COMPÉTENCES. ELLES SONT VOTRE BOUCLIER FACE AUX IDÉES REÇUES SUR VOTRE MÉTIER.

Après avoir obtenu votre agrément, vous pouvez continuer à faire reconnaître votre métier et vos compétences grâce aux formations et aux certifications. Elles vous donnent la légitimité pour conseiller (sécurité de l'espace professionnel, observation du développement des enfants...) et rassurent sur votre capacité à bien réaliser les missions qui vous sont confiées (accompagnement à l'éveil de l'enfant, préparation des repas...).

"Qu début de ma carrière, mes proches m'ont souvent demandé « Et tu comptes faire ça toute ta vie ? Rester enfermée toute la journée pour garder des enfants qui pleurent ? » Ce n'est pas cela mon métier et ces réactions prouvent à quel point il est méconnu et mal considéré."

Audrey, assistante maternelle.

"Nous souffrons d'un mal de reconnaissance de la part de la société en général. Pourtant, nous avons une grande responsabilité en ce qui concerne la sécurité, le développement et l'épanouissement des enfants. Cela nécessite de grandes compétences !"

Kaitty, assistante maternelle.

DEPUIS 25 ANS IPERIA S'ENGAGE À VOS CÔTÉS !

Vous devez être le premier à croire en vous, en vos compétences et à désirer mettre tout en œuvre pour devenir un professionnel reconnu et respecté pour votre savoir-faire. Pour vous aider, **IPERIA conçoit et développe chaque année une offre de professionnalisation** qui correspond à vos besoins, à ceux des particuliers employeurs, ainsi qu'à l'évolution de votre métier.



Grâce au **label IPERIA délivré par les branches**, vous pouvez suivre les modules, les blocs de compétences et le titre de ce catalogue dans plus de 230 organismes de formation (liste disponible sur www.iperia.eu).



Vos droits À LA FORMATION

Plan de développement des compétences

(anciennement plan de formation)

- **58 heures par an.**
- Disponible dès la première heure travaillée.
- Rémunération maintenue pendant le temps d'accueil.
- Allocation de formation si hors temps d'accueil habituel.

Compte Personnel de Formation (CPF)

Nouveau en 2019, votre CPF sera crédité en euros.

Tous les renseignements sur www.moncompteactivite.gouv.fr

L'offre formation 2019

De niveau V, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles, et reconnu par votre branche professionnelle.

	le titre 2019	les blocs 2019	les modules 2019
Objectif(s)	Garantir les compétences clés nécessaires pour exercer le métier	Garantir l'acquisition de compétences spécifiques en lien avec votre métier	Actualiser vos connaissances ou développer une compétence particulière
L'offre du catalogue	1 titre : "Assistant(e) maternel(le) / Garde d'enfants"	7 blocs de compétences	60 modules de formation
Certifiant	✓	✓	
Accessible via le plan de développement des compétences	✓	✓	✓
Accessible via le Compte Personnel de Formation	✓	✓	
Accessible en effectuant une Validation des Acquis de l'Expérience	✓		
Reconnaissance de votre métier et de vos compétences	★★★★★	★★★★★	★★★★★
VOUS OBTENEZ	UN TITRE 	UN BLOC DE COMPÉTENCES 	UNE ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION 

Sommaire

le titre

8

2019



Obtenir le titre grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

10

Le titre "Assistant(e) maternel(le) / Garde d'enfants"

12

les blocs

14

2019



Bloc 1 : Gestion de son activité multi-employeur

16

Bloc 2 : Organisation de l'espace professionnel

17

Bloc 3 : Relation et communication efficaces

18

*Bloc 6 : Accompagnement de l'enfant de plus de 3 ans
dans la vie quotidienne*

19

*Bloc 7 : Accompagnement au développement, à l'autonomie
et à l'éveil de l'enfant de plus de 3 ans*

20

*Bloc 8 : Accompagnement à l'hygiène, à la nutrition
et au développement de l'enfant de moins de 3 ans*

21

*Bloc 9 : Mise en œuvre d'une réponse adaptée aux besoins
de l'enfant dans son environnement*

22

Guide

les modules

2019

24

Accueillir les enfants et communiquer 26

S'occuper d'enfants en situation de handicap 30

Organiser des activités d'éveil et de loisirs 32

Prévenir les situations difficiles 34

Assurer la prévention et la sécurité 36

Organiser et développer son activité professionnelle 38

L'interview

42

La boîte à outils

44



le titre

2019



LE TITRE "ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) / GARDE D'ENFANTS"

Titre de niveau V inscrit au Répertoire National
des Certifications Professionnelles et reconnu par votre branche professionnelle.

COMMENT OBTENIR LE TITRE :

En effectuant une Validation
des Acquis de l'Expérience
(VAE)

OU

En cumulant 7 blocs
de compétences
+
une évaluation finale
devant un jury de certification

VOUS OBTIENDREZ :

Titre professionnel



Obtenir le titre GRÂCE À LA VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) vous permet de mettre à profit votre expérience professionnelle pour faire reconnaître officiellement vos compétences et obtenir le titre "Assistant(e) maternel(le) / Garde d'enfants".



Pour effectuer une VAE, vous devez exercer le métier d'assistant maternel depuis au moins un an et/ou vous appuyer sur une expérience personnelle en lien avec ce métier.

Au préalable : définir son projet

Vos parcours professionnels sont tous différents. IPERIA vous accompagne et vous conseille pour faire le point sur vos besoins et y apporter une réponse adaptée. Vous pouvez contacter un conseiller en formation au **0 800 820 920** service à votre disposition

Demande de recevabilité

1

Cette étape permet de confirmer votre projet et de vérifier les points suivants :

- l'adéquation avec votre expérience professionnelle ;
- les critères administratifs ;
- vos compétences langagières.

Ce dossier est étudié par IPERIA. ✂

Pour vous aider :

**MODULE D'AIDE AU POSITIONNEMENT
ET À LA RECEVABILITÉ (VAE)**

4 heures | réf. ACCVAE

Objectif

Constituer un dossier de demande de recevabilité complet permettant de vous ouvrir l'accès au dispositif VAE.



Votre dossier de recevabilité est accepté. La prochaine étape sera la création de votre dossier de validation et la préparation de votre entretien devant un jury de certification.

2

Dossier de validation

Vous devez constituer un dossier permettant d'exposer vos activités et les compétences que vous avez pu mettre en œuvre lors de vos expériences professionnelles. Il permet de structurer et de préparer son entretien devant le jury de certification.



Si vous le souhaitez :

MODULES D'ACCOMPAGNEMENT À LA VAE

Objectifs

Mettre en évidence ses compétences à partir de son expérience.

Verbaliser sa pratique professionnelle en décrivant des situations de travail.

Préparer l'entretien avec un jury de certification.



Pour vous donner toutes les chances de réussir votre projet, il existe maintenant trois modules d'accompagnement dont la différence se situe au niveau du nombre d'heures consacrées à l'accompagnement collectif, individuel ainsi qu'en "Français langue professionnelle".



* Le module qui vous convient sera déterminé grâce au module d'aide au positionnement et à la recevabilité ou par un organisme de formation.

25 heures | réf. MIVAE1

- 21 heures d'accompagnement collectif
- 4 heures d'accompagnement individuel

49 heures | réf. MIVAE2

- 28 heures d'accompagnement collectif
- 7 heures d'accompagnement individuel
- 14 heures d'accompagnement "Français langue professionnelle"

70 heures | réf. MIVAE3

- 42 heures d'accompagnement collectif
- 7 heures d'accompagnement individuel
- 21 heures d'accompagnement "Français langue professionnelles"

3

Jury de certification

Vous devrez présenter votre dossier de validation devant un jury composé de représentants salariés et employeurs ainsi que d'un membre d'IPERIA.



LE TITRE "Assistant(e) maternel(le)/ Garde d'enfants"



bloc 1

GESTION DE SON ACTIVITÉ
MULTI-EMPLOYEUR
100 heures

p.16

bloc 2

ORGANISATION DE L'ESPACE
PROFESSIONNEL
43 heures

p.17

bloc 3

RELATION ET COMMUNICATION
EFFICACES
65 heures

p.18

bloc 6

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT
DE PLUS DE 3 ANS DANS
LA VIE QUOTIDIENNE
36 heures

p.19

bloc 7

ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT,
À L'AUTONOMIE ET À L'ÉVEIL DE L'ENFANT
DE PLUS DE 3 ANS
36 heures

p.20

bloc 8

ACCOMPAGNEMENT À L'HYGIÈNE,
À LA NUTRITION ET AU DÉVELOPPEMENT
DE L'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS
107 heures

p.21

bloc 9

MISE EN ŒUVRE D'UNE RÉPONSE
ADAPTÉE AUX BESOINS DE L'ENFANT
DANS SON ENVIRONNEMENT
51 heures

p.22

JURY DE CERTIFICATION
pour l'obtention du titre



les plus

- 1** Un **titre de niveau V** inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles depuis 2009 et reconnu dans votre convention collective.
- 2** **7 blocs de compétences** pouvant être suivis et validés individuellement pour vous former à votre rythme.
- 3** Un **contenu de formation adapté** aux enjeux du métier d'assistant maternel.
- 4** **Prise en compte des spécificités** liées au statut et au modèle d'emploi : activité au sein du domicile et gestion multi-employeur.

les bénéfices



AUGMENTER ET FAIRE RECONNAÎTRE VOS COMPÉTENCES :

87% des **certifiés en emploi** trouvent que la certification les aide à **mieux faire leur travail***.



DÉVELOPPER VOTRE EMPLOYABILITÉ :

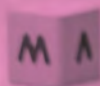
65% des **salariés** considèrent que le titre leur a permis de **trouver un emploi***.

Retrouvez le témoignage de Kaitty
sur www.iperia.eu



les blocs

2019



COMMENT OBTENIR UN BLOC DE COMPÉTENCES :

En mobilisant votre plan
de développement
des compétences
et/ou votre CPF

ET

En cumulant plusieurs
modules courts
+
évaluation(s)

VOUS OBTIENDREZ :

Bloc de compétences



Gestion DE SON ACTIVITÉ MULTI-EMPLOYEUR

**Je construis mon activité professionnelle
avec plusieurs employeurs.**

5 MODULES
2 ÉVALUATIONS

100H



**ADOPTER UNE DÉMARCHE EFFICACE POUR
TROUVER DE NOUVEAUX EMPLOYEURS**

28 heures | réf.MIME

voir détails

p.40

**ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
AUPRÈS DE PLUSIEURS EMPLOYEURS**

14 heures | réf.MIGAP

voir détails

p.39

**DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE
DE SON MÉTIER**

21 heures | réf.MIDDM

voir détails

p.39

**CRÉATION D'OUTILS POUR DÉVELOPPER
ET ORGANISER SON ACTIVITÉ**

14 heures | réf.MICOA

voir détails

p.40

**S'INITIER AUX LOGICIELS DE BUREAUTIQUE
DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE**

21 heures | réf.MILB

voir détails

p.39

ÉVALUATIONS

Questionnaire numérique + étude de cas



Organisation DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

J'évalue les risques présents au domicile
pour aménager et sécuriser les espaces de vie
et de loisirs.

2 MODULES
1 ÉVALUATION

43H



ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT
DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

21 heures | réf.MIOAP

voir détails

p.38

SÉCURISATION DE L'ESPACE
PROFESSIONNEL

21 heures | réf.MISEP

voir détails

p.37

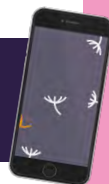
ÉVALUATION

Questionnaire numérique



Retrouvez les lieux
et dates de formation
sur www.iperia.eu

0 800 820 920 Service à appel
gratuit



Relation ET communication EFFICACES

4 MODULES
2 ÉVALUATIONS

65H



Je recueille les informations nécessaires à l'accompagnement pour définir mes limites en intervention. J'adapte mon positionnement en fonction de la souffrance de la personne accompagnée ou du désarroi des familles.

ACCOMPAGNEMENT À LA SÉPARATION

14 heures | réf.MIAS

voir détails

p.34

GÉRER LES SITUATIONS DIFFICILES

14 heures | réf.MIGSD

voir détails

p.34

**COMPRENDRE UN CONTEXTE, UNE CULTURE
POUR ADAPTER SA COMMUNICATION**

21 heures | réf.MICCC

voir détails

p.28

**INTÉGRER DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT**

14 heures | réf.MIDDD

voir détails

p.29

ÉVALUATIONS

Questionnaire numérique + étude de cas



Accompagnement DE L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS DANS LA VIE QUOTIDIENNE

**J'accompagne l'enfant dans ses déplacements
et je mets en œuvre des activités ludiques
à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.**

2 MODULES
1 ÉVALUATION

36H



**PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ
DANS LES DÉPLACEMENTS AVEC
DES ENFANTS**

21 heures | réf. MISDE

voir détails

p.37

**ACTIVITÉS ADAPTÉES AUX ENFANTS
SELON L'ÂGE**

14 heures | réf. MIAAE

voir détails

p.32

ÉVALUATION

Questionnaire numérique



Retrouvez les lieux
et dates de formation
sur www.iperia.eu

0 800 820 920 Service à votre disposition



Accompagnement au développement, à l'autonomie et à l'éveil DE L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS

2 MODULES
1 ÉVALUATION

36H



Je surveille et préviens les risques liés à la prise d'autonomie de l'enfant. J'accompagne des activités d'éveil et anime les ateliers avec plusieurs enfants.

DÉVELOPPEMENT ET RYTHME DE L'ENFANT

voir détails

14 heures | réf.MIDRE

p.27

ÉVEIL DE L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS

voir détails

21 heures | réf.MIEE-P3

p.32

ÉVALUATION

Questionnaire numérique



BLOC 7

20



Retrouvez les lieux et dates de formation sur www.iperia.eu

0 800 820 920 Service à votre disposition

Accompagnement à *l'hygiène, à la nutrition et au développement* DE L'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS

5 MODULES
2 ÉVALUATIONS

107H



**J'accompagne le nourrisson ou l'enfant
dans la prise de son repas et je procède à la toilette.
Je diversifie les activités d'éveil.**

ADAPTER SA COMMUNICATION
AVEC L'ENFANT

21 heures | réf.MIACE

voir détails

p.28

ALIMENTATION DE L'ENFANT
DE MOINS DE 3 ANS

21 heures | réf.MIAE-M3

voir détails

p.27

ÉVEIL DE L'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS

21 heures | réf.MIEE-M3

voir détails

p.32

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT
DANS LA RÉALISATION DES ACTES
DE LA VIE QUOTIDIENNE

21 heures | réf.MIAVQ

voir détails

p.26

HYGIÈNE ET SANTÉ DU JEUNE ENFANT

21 heures | réf.MIHS

voir détails

p.27

ÉVALUATIONS

Questionnaire numérique + mise en situation



Mise en œuvre D'UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX *besoins* *de l'enfant* DANS SON ENVIRONNEMENT

Je veille à l'hygiène des lieux où le jeune enfant exerce ses activités. Je conçois, propose et réalise des menus équilibrés.

3 MODULES
2 ÉVALUATIONS

51H



ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT

14 heures | réf.MIEC

voir détails

p.29

ENTRETIEN DU LINGE DE L'ENFANT

14 heures | réf.MIELE

voir détails

p.28

ALIMENTATION ET TROUBLES
ALIMENTAIRES DE L'ENFANT

21 heures | réf.MIATAE

voir détails

p.34

ÉVALUATIONS

Questionnaire numérique + mise en situation



Retrouvez les lieux
et dates de formation
sur www.iperia.eu

0 800 820 920 Service à appel
gratuit

*"Mettre en pratique
ses formations
bénéficie en premier
lieu aux enfants
que l'on accueille."*

Laurence, assistante maternelle
Ambassadrice de la professionnalisation
des emplois de la famille



A photograph of a woman with dark, curly hair smiling down at a child whose hand she is holding. The entire image is covered with a semi-transparent pink overlay. The text 'les modules' is written in a white, stylized, cursive font across the middle of the image.

les modules

2019

COMMENT SUIVRE UN MODULE DE FORMATION :

En mobilisant votre plan
de développement
des compétences

ET

En suivant la formation
dans un organisme
détenant le label IPERIA,
délivré par les
branches professionnelles

VOUS OBTIENDREZ :

Une attestation de suivi de formation
dans votre passeport professionnel



Accueillir LES ENFANTS ET COMMUNIQUER



S'occuper d'un nourrisson de 0 à 1 an

14 heures | réf. MISE0-1AN

Objectif

Contribuer au développement du nourrisson dans un environnement sécurisé et établir avec lui une communication adaptée.

Points clés

Favoriser la relation d'attachement et instaurer une relation durable avec le nourrisson.

Développer l'observation et la communication avec le nourrisson.

Contribuer au développement de l'autonomie et à la construction de repères dans un environnement sécurisé.

Maîtriser les soins d'hygiène et de confort du nourrisson (change, toilette, bain).

Alimenter le nourrisson en fonction de ses besoins et habitudes de vie.

S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans

35 heures | réf. MISE0-3ANS

Objectif

Contribuer au développement du jeune enfant dans un environnement sécurisé et adapter sa pratique en fonction des besoins identifiés.

Points clés

Identifier les besoins fondamentaux du nourrisson et du jeune enfant (alimentation, sommeil, hygiène, relation) et respecter leurs différents rythmes de vie.

Dispenser les soins quotidiens (change, bain, toilette du visage) en respectant les règles de sécurité et d'hygiène.

Adapter l'aménagement de l'espace et le jeu selon l'âge de l'enfant : le jeu libre et l'activité programmée.

Repérer et **réagir** face aux comportements particuliers (agressivité...).

S'occuper d'un enfant allaité

14 heures | réf. MIMA

Objectifs

Connaître les bienfaits de l'allaitement maternel.

Accompagner et soutenir un projet parental.

Points clés

Connaître la législation sur le droit des mères à poursuivre l'allaitement tout en travaillant.

Organiser son activité en fonction du rythme propre de l'enfant.

Préparer et **faire** un biberon avec du lait maternel.

Connaître les règles d'hygiène et de conservation du lait.

Accompagnement de l'enfant dans la réalisation des actes de la vie quotidienne

21 heures | réf. MIAVQ

Objectif

Mettre en place une organisation de la journée qui tient compte des habitudes de chaque enfant (rythme, activités, rites, alimentation...).

Points clés

Observer le rythme de l'enfant (sommeil, repas, jeux...) et sa communication avec le monde extérieur.

Adapter ses pratiques professionnelles en fonction des habitudes socioculturelles et éducatives des parents.

Proposer des activités adaptées au développement de l'enfant.

Accompagner le jeune enfant vers l'acquisition de la propreté.



**INTÉGRÉ
AU BLOC 8**

cf page 21

DÉVELOPPEMENT ET RYTHME DE L'ENFANT

14 heures | réf. MIDRE

Objectif

Créer un contexte favorable au bon développement de l'enfant.

Points clés

Recueillir et prendre en compte les éléments contextuels concernant l'enfant (besoins, habitudes, contexte familial, scolarisation...).

Organiser son activité en fonction des périodes d'éveil et de repos.

Guider un enfant dans l'apprentissage des gestes quotidiens (habillage, toilette).



**INTÉGRÉ
AU BLOC 7**
cf page 20

ALIMENTATION DE L'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS

21 heures | réf. MIAE-M3

Objectifs

Accompagner l'enfant dans son éducation alimentaire.

Préparer des repas variés, équilibrés et adaptés.

Points clés

Préparer un biberon dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Accompagner la mise en place de la diversification alimentaire.

Favoriser l'appropriation et l'utilisation des ustensiles et matériels adaptés à la prise des repas (cuillères, gobelets...).

Adapter les repas selon les spécificités de l'enfant (santé, habitudes familiales, âge...).



**INTÉGRÉ
AU BLOC 8**
cf page 21

S'occuper d'enfants de plus de 3 ans

14 heures | réf. MISE-P3ANS

Objectifs

Contribuer au développement de l'enfant de plus de 3 ans dans un environnement sécurisé.

Proposer des activités éducatives et ludiques aux enfants accueillis.

Points clés

Connaître les étapes de développement de l'enfant de plus de 3 ans à l'adolescent (sur le plan psychoaffectif, moteur, cognitif et social).

Adapter les activités en fonction de l'âge et de la maturité de l'enfant.

Accompagner l'enfant dans la mise en place des règles d'hygiène et de sécurité.

HYGIÈNE ET SANTÉ DU JEUNE ENFANT

21 heures | réf. MIHS

Objectifs

Pratiquer les soins d'hygiène et de confort auprès d'un enfant de moins de 3 ans tout en l'y associant.

Identifier les premiers signes d'un enfant malade.

Points clés

Connaître les gestes et postures à effectuer lors des soins et les risques liés à cette manipulation.

Maîtriser les gestes paramédicaux (prise de température, lavage de nez...).

Identifier les responsabilités en matière de santé : les limites professionnelles.

Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles d'hygiène et de sécurité.



**INTÉGRÉ
AU BLOC 8**
cf page 21

FAVORISER LA RELATION AVEC LA FAMILLE

21 heures | réf. MIFREF

Objectif

Favoriser les échanges professionnels et les liens entre les enfants, leur famille et l'assistant maternel.

Points clés

Développer sa capacité d'écoute et instaurer un climat de confiance.

Situer le cadre de son intervention (limites, espaces, valeurs éducatives...).

Prendre en compte les moments d'adaptation, d'accueil et de départ (recueil d'informations, transmissions, place des enfants et des parents...).

Faire face à des difficultés de communication (malentendus, tensions...) et éviter les conflits.

Gérer des situations extrêmes (drogue, alcool...) ou délicates (manque d'hygiène, carences alimentaires...).

COMPRENDRE UN CONTEXTE, UNE CULTURE POUR ADAPTER SA COMMUNICATION

21 heures | réf. MICCC

Objectif

Communiquer et **intervenir** de manière efficace, en tenant compte des particularités de chacun, dans le respect des limites professionnelles.

Points clés

Comprendre et **prendre** en compte les mutations autour de la famille, les diverses cultures et les stades du développement social de l'être humain.

Établir une relation de communication efficace et de confiance avec l'environnement et la famille (écoute, respect, secret professionnel...).

Savoir recueillir les informations nécessaires auprès de l'employeur et déterminer conjointement le contexte de la prise en charge de l'enfant.



**INTÉGRÉ
AU BLOC 3**

cf page 18

ADAPTER SA COMMUNICATION AVEC L'ENFANT

21 heures | réf. MIACE

Objectif

Adapter sa communication et sa posture en fonction du développement et des besoins de l'enfant.

Points clés

Connaître l'impact des différents modes de communication (gestes, regards, paroles...) dans les actes quotidiens de l'enfant.

Accompagner et gérer les moments de séparation et d'anxiété de l'enfant.

Identifier son rôle de professionnel dans les phases d'adaptation, d'accueil et de départ.

Susciter les relations entre enfants en vue de développer des habiletés de coopération.



**INTÉGRÉ
AU BLOC 8**

cf page 21

INITIATION À L'ANGLAIS PROFESSIONNEL

35 heures | réf. MIAN

Objectif

Connaître les fondamentaux de la langue anglaise pour exercer son métier.

Points clés

Acquérir l'essentiel du vocabulaire lié à l'enfant (hygiène, alimentation, activités de loisirs).

Interagir de façon simple dans le cadre de son activité ou d'un entretien professionnel.

TROUBLES DU LANGAGE

14 heures | réf. MITL

Objectifs

Comprendre les spécificités liées aux troubles du langage chez l'enfant.

Adapter sa communication et ses interventions en fonction des difficultés de langage de l'enfant.

Points clés

Connaître l'évolution du langage chez l'enfant (langage oral, langage écrit).

Comprendre les aspects socioaffectifs liés au langage (affectivité, interactions sociales, développement de la personnalité...).

Appréhender les troubles de l'évolution du langage et les conséquences sur le développement global de l'enfant.

Repérer les signes d'appel.

Connaître les centres de référence des troubles du langage.

ENTRETIEN DU LINGE DE L'ENFANT

14 heures | réf. MIELE

Objectifs

Professionaliser ses pratiques en matière de lavage et de repassage du linge de l'enfant.

Respecter les règles d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité.

Points clés

Connaître les protocoles de lavage et de repassage, respectueux de l'environnement, à appliquer aux différents vêtements.

Réaliser des petits travaux de couture (placer un bouton, recoudre un ourlet...).

Adopter une méthode rationnelle dans la préparation et l'organisation de son travail en toute sécurité.



**INTÉGRÉ
AU BLOC 9**

cf page 22

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT

14 heures | réf. MIEC

Objectif

Veiller à l'hygiène de l'environnement dans lequel s'épanouit l'enfant.

Points clés

Appliquer les techniques de nettoyage en choisissant le produit adapté à chaque espace (sanitaires, cuisine, espace de l'enfant...).

Adapter les produits, méthodes et techniques d'entretien selon la présence et l'activité de l'enfant.

Favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement.



**INTÉGRÉ
AU BLOC 9**
cf page 22

INTÉGRER DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

14 heures | réf. MIDDD

Objectif

Favoriser les bonnes pratiques et mettre en place une démarche écocitoyenne en accord avec l'employeur.

Points clés

Connaître les pratiques à risques et son empreinte écologique.

Pratiquer des gestes écoresponsables : tri sélectif, rangement d'un réfrigérateur, économie d'énergie, économie d'eau...

Savoir expliquer les objectifs de l'instauration d'une démarche écocitoyenne.

Créer des espaces de transmission de bonnes pratiques.



**INTÉGRÉ
AU BLOC 3**
cf page 18

COMPRENDRE ET MIEUX ACCOMPAGNER : LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE CERVEAU

14 heures | réf. MICDC



Objectif

Se situer dans une démarche de prévention et développer « une attention précoce » au quotidien pour un mode d'accueil prévenant.

Points clés

Comprendre les effets positifs sur le cerveau du jeune enfant.

Identifier les facteurs de protection.

Identifier les facteurs de stress et comprendre les conséquences sur le cerveau du jeune enfant.

Identifier les troubles associés et repérer les signaux d'alarme.

PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE

21 heures | réf. MIPMS



Objectif

Pratiquer la communication gestuelle associée à la parole, dans une démarche de communication bienveillante.

Points clés

Apprendre les principaux signes du quotidien (environ 100 signes) : besoins physiologiques et sécurité, émotions et ressentis, objets et jouets du quotidien, famille et personnes, nature et animaux...

Construire et évaluer une activité en utilisant cette pratique : mise en pratique de l'apprentissage des signes via une activité (chanson, histoire...).

Communiquer autour de cette pratique auprès des parents/de l'entourage de l'enfant.

Retrouvez les lieux
et dates de formation
sur www.iperia.eu

0 800 820 920

Service à votre disposition
gratuitement



S'occuper D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



S'occuper d'un enfant en situation de handicap

21 heures | réf. MIEH

Objectifs

Adapter son comportement et ses méthodes au développement de l'enfant en situation de handicap.

Comprendre les principales caractéristiques du handicap.

Points clés

Connaître les handicaps physiques, mentaux et pathologies évolutives.

Communiquer avec la famille et les professionnels partenaires.

Utiliser le matériel spécifique.

Développer l'autonomie par des activités adaptées en fonction du handicap et en toute sécurité.

Comprendre les aspects affectifs et émotionnels liés au handicap.

S'occuper d'un enfant en situation de handicap - Spécialisation "Développer des activités adaptées au handicap de l'enfant"

21 heures | réf. MIEHP

Objectif

Adapter les activités physiques et sportives en fonction du handicap, tout en prenant soin de la sécurité de l'enfant et de sa pathologie.

Points clés

Mettre en place des activités d'éveil, psychomotrices et manuelles, à l'intérieur ou à l'extérieur du domicile, pour favoriser l'éveil, les apprentissages et les évolutions de l'enfant.

Créer des jouets et jeux adaptés aux enfants en situation de handicap.

S'occuper d'un enfant atteint d'autisme

14 heures | réf. MIAE

Objectif

Comprendre les besoins spécifiques de l'enfant afin de favoriser son bien-être et son développement.

Points clés

Connaître les signes de l'autisme infantile.

Communiquer avec la famille et les professionnels partenaires.

Adapter son comportement en fonction des troubles autistiques de l'enfant.

Créer du lien avec l'enfant (le toucher, l'éveil musical, l'art...).

L'apprentissage de la langue des signes française

35 heures | réf. MILDS

Objectif

Obtenir les compétences de base en langue des signes française.

Points clés

S'informer sur la pratique de la langue des signes française.

Connaître la communication non verbale (mimiques faciales).

Comprendre des phrases simples et apprendre à signer dans le contexte de son métier.



*"Sommeil,
alimentation, jeux,
sécurité, j'utilise
toutes les connaissances
acquises en formation
dans mon travail
auprès des enfants
que j'accueille."*

Christine, assistante maternelle
Ambassadrice de la professionnalisation
des emplois de la famille



Organiser DES ACTIVITÉS D'ÉVEIL ET DE LOISIRS



ACTIVITÉS LUDIQUES ET ÉVEIL SENSORIEL

14 heures | réf. MIALES

Objectif

Proposer des supports ludiques et sensoriels pour accompagner le développement global du jeune enfant.

Points clés

Connaître le développement moteur et cognitif du jeune enfant ainsi que les cinq sens : odorat, goût, ouïe, vue et toucher.

Initier chez le jeune enfant un rapport positif aux livres.

Développer l'éveil sensoriel et l'imagination du jeune enfant par la mise en place d'activités adaptées.

Mettre en place des activités d'éveil musical, sensoriel et moteur dans le quotidien du jeune enfant.

ACTIVITÉS ADAPTÉES AUX ENFANTS SELON L'ÂGE

14 heures | réf. MIAAE

Objectif

Mettre en place des activités et des temps de jeux libres auprès d'enfants en tenant compte de leur développement, de leurs habitudes et des consignes parentales.

Points clés

Repérer chez un enfant ses domaines de prédilection, ses centres d'intérêt.

Connaître les différents jeux, jouets et activités ludiques (dessin, peinture, musique, danse, contes...) selon l'âge de l'enfant.

Adapter sa communication tout au long de l'activité.

Surveiller l'usage des médias par l'enfant (télévision, jeux sur téléphone ou tablette...) dans le respect des consignes délivrées par les parents.



**INTÉGRÉ
AU BLOC 6**

cf page 19

ÉVEIL DE L'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS

21 heures | réf. MIEE-M3

Objectif

Contribuer à l'éveil de l'enfant par la mise en place d'activités dans le respect de son rythme et de son évolution.

Points clés

Diversifier les activités d'éveil afin de solliciter les sens pertinents de l'enfant en fonction de son âge et des moyens à disposition.

Utiliser le jeu pour développer les facultés et les compétences.

Organiser des sorties, des promenades en toute sécurité avec du matériel adapté.

Savoir manipuler le jeune enfant avec précaution et avec des gestes adaptés.



**INTÉGRÉ
AU BLOC 8**

cf page 21

ÉVEIL DE L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS

21 heures | réf. MIEE-P3

Objectif

Contribuer au développement de l'enfant et du préadolescent par des activités appropriées.

Points clés

Repérer les étapes de développement de l'enfant et du préadolescent (psychologique, intellectuel et affectif).

Accompagner l'enfant dans la réalisation d'activités d'éveil (modelage, apprentissage des formes, couleurs...).

Créer des situations où l'enfant peut intégrer les règles de la vie collective (politesse, respect...).

Développer le goût de jouer seul, de partager des loisirs, de créer, de faire appel à son imaginaire, de découvrir...



**INTÉGRÉ
AU BLOC 7**

cf page 20

ÉVEIL MUSICAL "INTERCULTURALITÉ ET CRÉATIVITÉ MUSICALE"

14 heures | réf. MIEMP

Objectif

Sensibiliser l'enfant à la musique par la mise en place d'ateliers et la création d'instruments adaptés.

Points clés

Développer les capacités d'écoute et de concentration de l'enfant.

Utiliser la musique pour éveiller l'enfant à la richesse du monde.

Créer des instruments personnalisés et éducatifs.

Communiquer avec l'enfant par la musique.

Adapter l'éveil musical au handicap de l'enfant.

CONTES ET HISTOIRES À RACONTER

14 heures | réf. MICH

Objectifs

Utiliser l'histoire ou le conte afin de permettre à l'enfant de développer sa créativité et son imagination.

Aménager un espace dédié à la lecture d'histoires.

Points clés

Aborder différentes thématiques grâce aux contes et histoires (deuil, arrivée d'un autre enfant, etc.).

Créer des outils (livre, tapis de lecture) afin de permettre à l'enfant de développer ses sens, son imagination et sa créativité.

S'approprier la lecture et impliquer l'enfant dans l'histoire.

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION PSYCHOMOTRICE DE L'ENFANT

14 heures | réf. MIEPJE

Objectifs

Organiser en toute sécurité des activités adaptées à l'âge, au corps et/ou au handicap de l'enfant.

Assurer l'éveil sportif et la motricité au domicile et à l'extérieur, en toute sécurité.

Points clés

Connaître les besoins de l'enfant selon son âge et sa physiologie.

Utiliser tout son environnement pour stimuler les capacités motrices de l'enfant.

Adapter les jeux et le matériel à l'enfant en situation de handicap.

Retrouvez les lieux
et dates de formation
sur www.iperia.eu

0 800 820 920 Service à appel
gratuit



DÉCOUVREZ LA *e-formation*, UNE AUTRE MANIÈRE DE VOUS FORMER.

**Besoin de souplesse ?
Formez-vous à distance,
c'est facile.**

- ➡ Où vous voulez
- ➡ Quand vous voulez
- ➡ À votre propre rythme
- ➡ Et avec un suivi individualisé



Pour en savoir plus :
www.iperia.eu

0 800 820 920 Service à appel
gratuit



Prévenir LES SITUATIONS DIFFICILES



ACCOMPAGNEMENT À LA SÉPARATION

14 heures | réf. MIAS

Objectif

Comprendre, accompagner et gérer les moments de séparation au quotidien.

Points clés

Connaître les processus d'attachement et de séparation dans le développement personnel.

Accompagner la séparation au quotidien.

Préparer et accompagner à une séparation spécifique (déménagement...).



**INTÉGRÉ
AU BLOC 3**

cf page 18

PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES

14 heures | réf. MIPSS

Objectifs

Développer une écoute de soi pour mieux écouter l'autre.

Prévenir les malentendus en identifiant les limites entre vie privée et vie professionnelle.

Points clés

Être à l'écoute de soi et des autres pour déceler les difficultés.

Connaître son rythme et adapter ses activités pour se préserver.

Faire le bilan de son état d'esprit après une intervention.

GÉRER LES SITUATIONS DIFFICILES

14 heures | réf. MIGSD

Objectif

Faire face aux situations difficiles en adoptant une attitude professionnelle.

Points clés

Adapter son mode de communication en fonction de la situation rencontrée.

Réagir de façon appropriée en cas de situations conflictuelles.

Communiquer et instaurer un dialogue positif en toutes circonstances.

Observer et anticiper les éléments déclencheurs d'événements indésirables.



**INTÉGRÉ
AU BLOC 3**

cf page 18

ALIMENTATION ET TROUBLES ALIMENTAIRES DE L'ENFANT

21 heures | réf. MIATAE

Objectifs

Concevoir un repas équilibré en prenant en compte les besoins nutritionnels de l'enfant et les habitudes familiales et culturelles.

Reconnaître les troubles alimentaires de l'enfant et de l'adolescent.

Points clés

Préparer un repas dans le respect des règles de conservation et d'hygiène.

Réaliser des menus de base équilibrés et variés répondant aux besoins alimentaires de l'enfant.

Prévenir les troubles alimentaires (perte d'appétit, boulimie, anorexie...) et alerter les parents en cas de difficultés.



**INTÉGRÉ
AU BLOC 9**

cf page 22



FAVORISER LA BIEN TRAITANCE ENVERS LES ENFANTS

21 heures | réf. MIBE

Objectifs

Favoriser la bientraitance dans une démarche de qualité professionnelle.

Repérer les comportements bienveillants, les signes de maltraitance et de "douces violences".

Points clés

Connaître la notion de maltraitance et les obligations légales en découlant.

Identifier les différents types de violence.

Communiquer sur des faits observés et faciliter les échanges entre les différents interlocuteurs.

GESTION DU STRESS ET RELAXATION

14 heures | réf. MISR

Objectifs

Repérer la notion de stress dans son activité.

Gérer au quotidien les influences négatives du stress.

Points clés

Connaître les manifestations, symptômes et conséquences du stress pour soi et son entourage familial et professionnel.

Identifier les agents "stresseurs" afin de favoriser leur contrôle.

Mettre en pratique des techniques de relaxation utilisables au quotidien.

S'OCUPER D'UN ENFANT NÉ PRÉMATURÉMENT

21 heures | réf. MIENP

Objectif

Prendre en charge et accompagner quotidiennement le développement global d'un enfant né prématurément, au cœur du lien parent-enfant, afin de prévenir des troubles psychomoteurs et relationnels qui pourraient affecter son devenir.

Points clés

Mettre en pratique des soins quotidiens nécessaires au bon développement et limiter les sources de stress pour l'enfant prématuré.

Stimuler l'enfant par l'activité libre, l'ajustement du matériel, l'aménagement de l'espace et prévenir les retards psychomoteurs.

Prévenir et prendre en charge les troubles moteurs et troubles de l'oralité.

Observer la relation parent-enfant et valoriser les parents dans leur rôle.

Travailler en équipe et être capable de solliciter un partenariat auprès d'une équipe pluridisciplinaire.

Favoriser la continuité de l'accompagnement autour des soins spécifiques de prévention précoce.



ACCÉLÉREZ VOTRE ACTIVITÉ EN PASSANT LE PERMIS DE conduire

CONDUIRE EST UNE NÉCESSITÉ POUR VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE, MAIS VOUS N'AVEZ PAS LE PERMIS ?

Dans le cadre de la formation continue, vous pouvez obtenir un financement de 40 heures de code et 40 heures de conduite auprès d'une auto-école partenaire.

Si vous êtes déjà titulaire du permis de conduire, sachez qu'il existe un module vous permettant de renforcer vos compétences pour transporter des personnes.

DEMAIN VOUS POURREZ :

- ✓ Trouver de **nouveaux employeurs**
- ✓ **Gagner du temps** dans vos déplacements
- ✓ Répondre à des **besoins spécifiques**

Plus d'informations
sur www.iperia.eu

0 800 820 920 Service d'appel gratuit



ASSURER la prévention et la sécurité



PRÉPARATION DU CERTIFICAT "ACTEUR PRÉVENTION SECOURS" (APS) AIDES ET SOINS À DOMICILE

21 heures | réf. MIAPS

Certificat délivré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

Objectifs

Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels.

Développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail.

Points clés

Être acteur de la prévention en repérant les situations à risques.

Prodiguer les premiers gestes de secours.

Informier les parents ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution.

PRÉPARATION DU CERTIFICAT "PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE" (PRAP) OPTION PETITE ENFANCE

21 heures | réf. MIRAP

Certificat délivré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

Objectifs

Exercer son métier en toute sécurité.

Proposer des améliorations techniques et organisationnelles visant à prévenir les risques liés à l'activité physique.

Points clés

Se positionner en tant qu'acteur de la prévention de ces risques.

Analyser sa situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

Participer à la maîtrise des risques dans son contexte professionnel.

PRÉPARATION DU CERTIFICAT "SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL" (SST) DANS LE CADRE DE LA PRISE EN CHARGE D'ENFANTS

14 heures | réf. MISST

Certificat délivré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

Objectifs

Intervenir auprès de toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise.

Contribuer à la diminution des risques dans son quotidien professionnel.

Points clés

Comprendre le cadre juridique de son intervention.

Réaliser une protection adaptée.

Examiner une victime et donner l'alerte en fonction des procédures existantes.

Secourir une victime de manière appropriée.

Mettre en place des actions de prévention.

RECYCLAGE "ACTEUR PRÉVENTION SECOURS" (APS) - AIDES ET SOINS À DOMICILE

7 heures | réf. MIRAPS

Objectif

Réviser et actualiser les compétences acquises deux ans plus tôt pour veiller à leur maintien.

RECYCLAGE "PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE" (PRAP) OPTION PETITE ENFANCE

7 heures | réf. MIRPRAP

Objectif

Mettre à niveau et maintenir les compétences acquises il y a deux ans.

RECYCLAGE "SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL" (SST)

7 heures | réf. MIRSST

Objectif

Effectuer une révision globale de tous les gestes de secourisme et une actualisation des techniques de secourisme.

SÉCURISATION DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

21 heures | réf. MISEP

Objectif

Identifier les dangers réels ou potentiels du domicile.

Points clés

Anticiper les situations à risques.

Présenter et argumenter son point de vue en matière de sécurisation du domicile.

Supprimer un danger sans s'exposer soi-même.

Connaître les responsabilités professionnelles liées à une activité s'exerçant dans un domicile privé : assurances, obligations juridiques...



**INTÉGRÉ
AU BLOC 2**
cf page 17

PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ DANS LES DÉPLACEMENTS AVEC DES ENFANTS

21 heures | réf. MISDE

Objectif

Préparer et organiser un trajet en toute sécurité.

Points clés

Transporter un enfant avec les moyens appropriés (poussette, siège auto...) en toute sécurité.

Définir les risques possibles lors d'un déplacement et adapter son comportement.

Réagir de manière appropriée lorsqu'un enfant est victime d'un accident (diagnostic des actions à mener, réalisation d'un suivi pendant l'attente des secours...).



**INTÉGRÉ
AU BLOC 6**
cf page 19

LES TECHNIQUES DE PORTAGE ET SÉCURITÉ DU NOURRISSON

14 heures | réf. MITPSN

Objectif

Porter ou installer le nourrisson en toute sécurité en utilisant les techniques d'ergonomie et de manutention adaptées.

Points clés

Connaître les facteurs de risque et les conséquences chez le professionnel et le nourrisson (bébé secoué, mort subite du nourrisson...).

Proposer et aménager un espace de vie sécurisé et sécurisant pour le nourrisson.

Organiser et sécuriser son espace de travail.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AUPRÈS D'ENFANTS

21 heures | réf. MISPP

Objectifs

Identifier les risques possibles dans le cadre d'une prise en charge d'un enfant à son domicile.

Tenir les gestes adaptés au confort et à la sécurité des enfants.

Points clés

Connaître les dangers de la maison et les risques selon l'âge des enfants.

Faire preuve de vigilance et prévenir les risques domestiques.

Organiser et sécuriser les déplacements.

Surveiller un enfant souffrant : état fiévreux, déshydratation...

Repérer les signes de maltraitance des enfants.

Utiliser des produits et matériels en sécurité.

Retrouvez les lieux
et dates de formation
sur www.iperia.eu

0 800 820 920 Service à votre disposition



Organiser ET développer SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE



CONSTRUIRE SON LIVRET D'ACCUEIL

14 heures | réf. AMLA

Objectif

Construire et **utiliser** un livret d'accueil.

Points clés

Identifier les intérêts du livret d'accueil (cadre, professionnalisme...).

Déterminer les engagements mutuels parents/assistant maternel.

Définir le contenu du livret d'accueil (description du lieu d'accueil, des activités d'éveil, des lieux fréquentés...).

TRAVAILLER EN MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

14 heures | réf. AMTG

Objectif

Apprendre à passer d'une organisation individuelle à une organisation collective.

Points clés

Identifier les compétences et les aptitudes pour travailler ensemble.

Construire et **organiser** un projet collectif en fonction des compétences, des souhaits et des disponibilités de chacun.

Connaître les règles légales, de sécurité et de responsabilité dans le cas d'un projet collectif.

AMÉLIORER SA PRATIQUE DU FRANÇAIS DANS LE CADRE PROFESSIONNEL

35 heures | réf. MIFCP

Objectif

Maîtriser le français oral et écrit dans son environnement professionnel.

Points clés

Évaluer et **situer** ses acquis en français professionnel.

Comprendre des consignes orales et écrites.

Rendre compte de son activité par écrit.

Communiquer avec son employeur et gérer des situations variées.

AMÉLIORER SA PRATIQUE DU FRANÇAIS DANS LE CADRE PROFESSIONNEL PERFECTIONNEMENT

35 heures | réf. MIFCPP

Objectif

Approfondir sa maîtrise du français écrit et oral pour mieux communiquer dans le cadre de son activité professionnelle.

Points clés

Exprimer son professionnalisme et les limites de sa prestation avec des termes juridiques et contractuels.

Expliquer ou **justifier** ses choix, présenter des alternatives.

Analyser les situations dans lesquelles les consignes peuvent être source de conflits, proposer des reformulations.

ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

21 heures | réf. MIOAP

Objectif

Organiser son espace de travail en tenant compte de la spécificité de l'emploi à domicile entre particuliers.

Points clés

Analyser les besoins en fonction du type d'activité : réaliser un inventaire du matériel existant, imaginer des optimisations en concertation avec le(s) particulier(s) employeur(s).

Réaliser de petits aménagements simples de l'espace professionnel en accord avec le particulier employeur.

Contribuer à définir les espaces réservés aux activités professionnelles et les espaces privés.



**INTÉGRÉ
AU BLOC 2**

cf page 17

DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER

21 heures | réf. MIDDM

Objectifs

Contractualiser la relation de travail auprès d'un particulier employeur.

Identifier ses besoins de formation en vue de favoriser son évolution professionnelle.

Points clés

Utiliser la convention collective (contrat de travail, grille des salaires, classification des emplois, rupture de contrat...) et les relais d'information existants.

S'orienter vers les instances compétentes (formations, bilan de compétences, VAE).

Négocier les termes du contrat de travail (planification, coût horaire, limite de sa mission, accord sur les modalités de paiement).



INTÉGRÉ AU BLOC 1
cf page 16

ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PLUSIEURS EMPLOYEURS

14 heures | réf. MIGAP

Objectif

Organiser et **administrer** ses activités auprès de plusieurs employeurs.

Points clés

Développer une méthode de recherche d'emploi adaptée et personnalisée au travers d'outils (CV, carte de visite, etc.).

Créer son propre réseau et le rendre actif (PMI, entourage...).

S'inscrire sur les sites Internet (moncv.iperia.eu, Leboncoin, particulier-emploi.fr, monenfant.fr).



INTÉGRÉ AU BLOC 1
cf page 16

S'INITIER À L'INFORMATIQUE ET À INTERNET

21 heures | réf. MIIN

Objectif

Savoir utiliser les nouvelles technologies.

Points clés

Découvrir l'outil informatique (ordinateur, souris, clé USB, CD-ROM...).

Utiliser les principales fonctionnalités d'un navigateur Internet.

S'initier au fonctionnement de la messagerie électronique (courriel).

S'INITIER AUX LOGICIELS DE BUREAUTIQUE DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

21 heures | réf. MILB

Objectif

Identifier et **utiliser** les logiciels adaptés pour répondre aux besoins de son activité.

Points clés

Découvrir les logiciels de base en bureautique et leurs différentes fonctionnalités.

Rédiger un document et le mettre en page à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.

Intégrer une image, un graphique dans un même document.



INTÉGRÉ AU BLOC 1
cf page 16

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ DANS L'UTILISATION D'INTERNET

14 heures | réf. MIPSUI

Objectif

Connaître et **comprendre** Internet et les différents moyens de communication numériques afin d'anticiper les risques liés à leur utilisation.

Points clés

Utiliser les différents moyens de communication numériques : e-mail, tchat, forum...

Adapter sa communication en fonction de l'outil utilisé.

Se protéger et **protéger** les autres des éléments qui pourraient constituer une menace à sa réputation en ligne.

Modifier ou **effacer** ses informations personnelles présentes sur Internet.

ADOPTER UNE DÉMARCHE EFFICACE POUR TROUVER DE NOUVEAUX EMPLOYEURS

28 heures | réf. MIME

Objectifs

Adopter une démarche active pour développer son activité professionnelle auprès de nouveaux employeurs.

Se faire connaître et reconnaître comme professionnel.

Points clés

Utiliser des supports et dispositifs existants (CV, carte de visite, sites de recherche d'emploi ou de mise en relation...).

Préparer des campagnes de recherche d'emploi dans son environnement proche.

Optimiser son emploi du temps en fonction du nombre de particuliers employeurs, des temps de déplacements, du type d'activités réalisées...

Se préparer à un entretien d'embauche chez un particulier.



**INTÉGRÉ
AU BLOC 1**
cf page 16

CRÉATION D'OUTILS POUR DÉVELOPPER ET ORGANISER SON ACTIVITÉ

14 heures | réf. MICOA

Objectif

Créer et utiliser des outils de communication pour la gestion et le développement de son activité multi-employeur.

Points clés

Savoir valoriser son expérience professionnelle et ses projets personnels.

Créer et déposer un CV sur les sites de recherche d'emploi.

Mettre en place le suivi de son activité en utilisant les outils de gestion adaptés (tableau, planning, comptabilité...).



**INTÉGRÉ
AU BLOC 1**
cf page 16

SE PRÉPARER À SA FONCTION DE TUTEUR

21 heures | réf. MITU

Objectif

Préparer et mettre en place un tutorat adapté aux spécificités du métier d'assistant maternel.

Points clés

Définir les missions du tutorat et le rôle du tuteur.

Connaître le cadre fonctionnel et législatif du tutorat au sein des emplois de la famille.

Élaborer des documents de suivi tout au long du tutorat (accueil, formation, accompagnement, etc.).

PRÉPARER SON ENTRETIEN DE RENOUVELLEMENT D'AGRÈMENT AVEC LA PMI

21 heures | réf. AMPMI



Objectif

Préparer, être acteur de son entretien de renouvellement d'agrément et l'envisager dans un contexte d'alliance, de progrès et d'échanges.

Points clés

Se préparer à l'entretien en formalisant les réponses par écrit en amont.

Identifier la bonne posture à adopter : écoute, argumentation, prise de notes, retenue...

Communiquer autour des outils réalisés : livret d'accueil, carnet de bord, cahier de transmission, etc.

Être capable de réfléchir à sa pratique professionnelle et de s'engager dans une démarche de professionnalisation active : formation continue, lecture, échanges au RAM, analyse de pratique...

Construire une relation de confiance pérenne avec son référent PMI.



Retrouvez les lieux
et dates de formation
sur www.iperia.eu

0 800 820 920

Service à appel
gratuit

*"Mes parents employeurs
apprécient beaucoup
d'avoir une assistante
maternelle formée
et n'hésitent pas
à me demander quelques
petits conseils."*

Kaitty, assistante maternelle
Ambassadrice de la professionnalisation
des emplois de la famille



Rencontre

AVEC UNE ASSISTANTE MATERNELLE

**Kaitty est assistante
maternelle depuis 22 ans.
Passionnée par ce métier
qu'elle a choisi par vocation,
elle nous raconte pourquoi
et comment elle part
en formation et les bénéfices
qu'elle en tire au quotidien.**

POUR VOUS, QU'EST-CE QU'ÊTRE ASSISTANTE MATERNELLE ?

Être assistante maternelle, c'est accueillir des enfants et leur famille, prendre soin d'eux en toute sécurité tout en participant à leur éveil et cela, dans le respect d'une bonne communication avec les parents employeurs.

COMMENT EST NÉE L'ENVIE DE SUIVRE DES FORMATIONS ?

Aujourd'hui, la simple vocation ne suffit pas à exercer ce métier. Le monde de la petite enfance évolue très vite et si l'on veut s'adapter aux nouvelles méthodes et être capable de répondre à cette évolution, il faut se former. Je n'hésite pas non plus à me remettre en question parce que c'est un métier où l'on en apprend tous les jours. Et puis, c'est avant tout pour le plus grand plaisir des enfants que j'accueille et de leurs parents.

QUE VOUS ONT-ELLES APPORTÉ ?

Grâce aux formations, je peux me professionnaliser et valoriser mon travail, afin de montrer que je sais les choses parce que je les ai apprises. D'autant que l'on nous demande de plus en plus de choses. Aujourd'hui, les assistants maternels sont de vrais professionnels de la petite enfance. La formation permet également de rompre l'isolement, ce sont des temps conviviaux où l'on se retrouve entre collègues.

LA FORMATION VOUS A-T-ELLE PERMIS DE TROUVER DE NOUVEAUX EMPLOYEURS ?

Tout à fait, j'ai par exemple accueilli un enfant en situation de handicap parce que les parents savaient que j'avais suivi la formation adéquate. Je n'ai pas non plus de problèmes pour remplir mes contrats de travail et cela intéresse également les particuliers employeurs car ce n'est pas toujours évident pour eux. La formation rassure les gens qui nous font encore plus confiance. Pour les jeunes mamans pour qui c'est le premier enfant, c'est par exemple très rassurant.

"La formation est indispensable dans l'exercice du métier."

COMMENT AVEZ-VOUS RÉUSSI À CONVAINCRE VOS EMPLOYEURS DE PARTIR EN FORMATION ?

Tous les ans, j'ouvre le catalogue de formations d'IPERIA l'Institut pour choisir deux formations pour l'année. Après avoir bloqué des dates, je parle de mon souhait de formation à mes employeurs. Je note souvent cela dans le cahier de transmissions. Deux mois avant le début de la formation, on en reparle sérieusement. En parallèle, mes employeurs ont le catalogue, ce qui leur permet de voir le contenu exact de la formation. Ils sont également très demandeurs et je trouve cela génial de pouvoir répondre à leurs attentes par la formation.

ET LES AUTRES PARTICULIERS EMPLOYEURS POUR QUI VOUS TRAVAILLEZ, SONT-ILS SENSIBLES AU FAIT QUE VOUS AYEZ SUIVI DES FORMATIONS ?

Mes employeurs ont une totale confiance en moi. En cas de besoin, ils sont disposés à prendre le relais de mon employeur facilitateur actuel. J'ai de la chance d'avoir des employeurs à l'écoute et je fais aussi en sorte de les impliquer afin qu'ils perçoivent les bénéfices de la formation pour les deux parties.

AU-DELÀ DES FORMATIONS, IL EXISTE LE TITRE "ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) / GARDE D'ENFANTS" ACCESSIBLE PAR LA VAE. POSSÉDEZ-VOUS CE TITRE ? QUELS EN SONT LES BÉNÉFICES ET LES AVANTAGES SELON VOUS ?

Oui, j'ai obtenu ce titre en 2010 grâce à une VAE. C'était important pour moi de compléter mon parcours professionnel par cette certification :

c'était le diplôme qui me manquait. Je le fais valoir auprès de mes employeurs en leur présentant comme étant un bénéfice pour eux. Cela me permet de négocier mon salaire lors de la signature de nouveaux contrats.

SI VOUS AVIEZ UN CONSEIL À DONNER AUX PERSONNES QUI SOUHAITENT SE LANCER DANS LA FORMATION, QUEL SERAIT-IL ?

Être assistant maternel, nécessite beaucoup de patience, une très grande organisation tout en adoptant une posture professionnelle qui permette d'avoir des parents employeurs investis qui se sentent bien chez vous dans le respect de la relation de travail employeur/salarié. Pour toutes ces raisons, la formation est aujourd'hui importante.

Les objets que j'emporte en formation

- ✓ MON CERTIFICAT SST
- ✓ MA TROUSSE
- ✓ MON TÉLÉPHONE PORTABLE
- ✓ UN GÂTEAU FAIT MAISON À PARTAGER CAR C'EST AUSSI UN MOMENT CONVIVAL OÙ L'ON AIME SE RETROUVER.





La boîte à outils

**IPERIA L'INSTITUT MET À VOTRE DISPOSITION DES OUTILS
ET DES SERVICES POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS
LA PROFESSIONNALISATION DE VOTRE MÉTIER
ET DANS LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ACTIVITÉ.**



COMMENT PARTIR EN *formation ?*

SALARIÉ



Vous êtes salarié et vous avez des heures de plan de développement des compétences et/ou de CPF ? Vous pouvez vous former, durant ou en dehors de votre temps d'accueil. Votre employeur peut vous aider à construire votre projet. Découvrez les 5 étapes clés du départ en formation.



Téléchargez la fiche
*Comment convaincre mon employeur
de me laisser partir en formation ?*
sur www.iperia.eu

0 800 820 920 Service à appel
gratuit

1

JE CHOISIS MA FORMATION

Dans le catalogue ou sur www.iperia.eu



2

JE DÉTERMINE LE(S) DISPOSITIF(S) QUE JE VAIS MOBILISER



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

et/ou CPF



- 58 heures par an
- Rémunération maintenue pendant le temps d'accueil / Allocation de formation si celle-ci a lieu hors du temps d'accueil



RDV sur www.moncompteactivite.gouv.fr pour ouvrir et consulter votre CPF.

* **Nouveau** en 2019, votre CPF sera crédité en euros.

3

JE SÉLECTIONNE LES DATES DE FORMATION ET L'ORGANISME DE FORMATION QUI ME CONVIENT

Seul ou en concertation avec mon employeur en me rendant sur www.iperia.eu ou en appelant un conseiller en formation au **0 800 820 920** Service à appel gratuit

BON À SAVOIR

Après les avoir informés, une autorisation d'absence de vos différents particuliers employeurs est nécessaire avant de valider un départ en formation sur votre temps de travail.

4

JE REMPLIS LE BULLETIN D'INSCRIPTION



Téléchargeable sur www.iperia.eu, je l'envoie accompagné des justificatifs à l'organisme de formation choisi ou je contacte IPERIA au **0 800 820 920** Service à appel gratuit

5

JE SUIS MON PARCOURS DE FORMATION

À l'issue de mon premier module de formation, je reçois mon "**Passeport professionnel**". Il atteste de mes compétences acquises lors de chaque nouvelle formation auprès de mes employeurs actuels et futurs. C'est un support précieux à conserver.



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Suivez notre actualité et venez échanger avec la communauté et les ambassadeurs.

COMMENT FAIRE PARTIR MON SALARIÉ *en formation ?*

PARTICULIER
EMPLOYEUR



**Vous souhaitez faire partir votre salarié en formation ?
IPERIA vous aide afin d'effectuer les démarches et vous accompagner
dans la professionnalisation de votre salarié.**

1

CHOISISSEZ AVEC VOTRE SALARIÉ LA FORMATION QUI CORRESPOND À VOS BESOINS

Dans le catalogue ou sur www.iperia.eu

2

DÉTERMINEZ ENSEMBLE LES DATES ET L'ORGANISME DE FORMATION QUI VOUS CONVIENNENT

En vous rendant sur www.iperia.eu

ou en appelant un conseiller en formation au [0 800 820 920](tel:0800820920) Service à votre écoute

3

REMP LISSEZ LE BULLETIN D'INSCRIPTION AVEC VOTRE ASSISTANT MATERNEL



À télécharger sur www.iperia.eu et à renvoyer à l'organisme de formation sélectionné accompagné des justificatifs demandés.

QUELS SONT MES AVANTAGES ?

- Votre salarié actualisera ou développera de **nouvelles compétences** qu'il pourra mettre à profit dans son activité et en fonction de l'évolution de vos besoins.
- Vous avez des **demandes spécifiques**, votre assistant maternel pourra y répondre avec une démarche professionnelle.
- Votre salarié se sentira valorisé et reconnu, contribuant ainsi au développement d'une **bonne relation de travail**.

COMBIEN ÇA ME COÛTE ?

La formation est prise en charge par le plan de développement des compétences ou par le Compte Personnel de Formation (CPF) de votre salarié.

Téléchargez la fiche
*Comment convaincre mon salarié
de partir en formation ?*
sur www.iperia.eu

[0 800 820 920](tel:0800820920) Service à votre écoute



SALARIÉS & FUTURS SALARIÉS AU DOMICILE

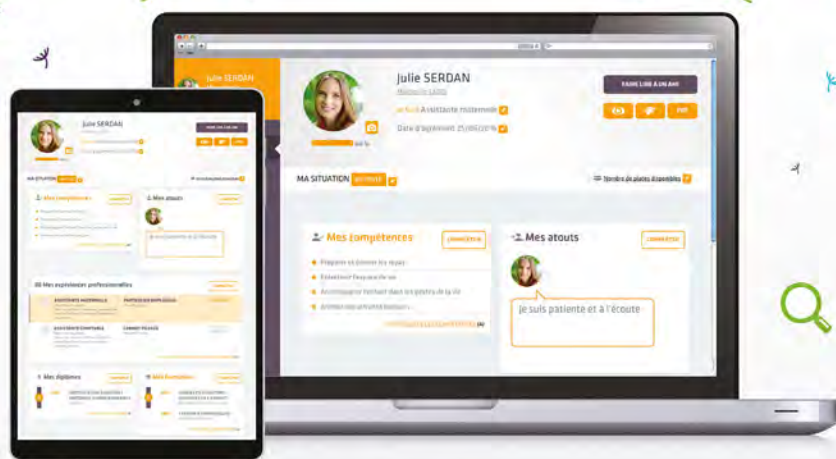
Assistant de vie

Employé familial

Assistant maternel

Garde d'enfants

CRÉEZ FACILEMENT VOTRE CV EN LIGNE!



RENDEZ-VOUS SUR
WWW.MONCV.IPERIA.EU



[illegible]

Contacts



WWW.IPERIA.EU

0 800 820 920 Service & appel gratuits

FORMATION@IPERIA.EU



Retrouvez toute l'actualité sur notre page facebook.com/iperia